GRANDS TRAITS DE L'AVIFAUNE NICHEUSE PICARDE

par François SUEUR

INTRODUCTION

La Picardie comporte 5 grands ensembles de biotopes :
- les milieux littoraux,
- les zones humides continentales représentées principalement par les rivières et les marais qui les bordent,
- les massifs forestiers,
- les milieux cultivés,
- les zones urbanisées.

Nous allons brosser à grands traits l'avifaune nicheuse de ces biotopes en insistant sur les espèces les plus remarquables.

LES MILIEUX LITTORAUX

Trois biotopes de nidification se rencontrent exclusivement sur le littoral : les levées de galets, les dunes et les bords de lagunes. Les falaises, quant à elles, n'atteignent une certaine extension que sur la côte.

Les dunes abritent la plus forte part des Tadornes de Belon *Tadorna tadorna* nicheurs en Picardie (250 couples potentiels en 1984 sur le littoral et 380 en 1991) même si des couples se reproduisent à l'intérieur des terres depuis 1977 dans la Somme (BOUTINOT, 1980), puis dans l'Aisne, principalement près des bassins de décantation mais également en marais naturel d'eau douce (COMMECY & DUPUICH, 1985). La population nichant à l'intérieur des terres, si nous exceptons la frange bordant la plaine maritime picarde, étant actuellement confinée à l'est de la Picardie, nous pouvons émettre l'hypothèse que ces oiseaux seraient éventuellement issus de de la population méditerranéenne transitant par la région lors de ses déplacements entre la Camargue et sa zone de mue de la mer des Wadden puisqu'ils peuvent migrer sur un large front, un oiseau camarguais ayant même été contrôlé sur le littoral picard.

Nicheur sur les levées de galets et surtout dans les dunes initiales, le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* était représenté par 26 à 27 couples en 1981 et 1983 puis 31 à 37 en 1984 (RIGAUX, 1985). Il semble actuellement en régression sur le littoral picard où cette évolution négative a commencé beaucoup plus tardivement que dans d'autres régions de France.

L'Avocette *Recurvirostra avosetta* se reproduit essentiellement en bordure des eaux saumâtres. Elle niche pour la première fois au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975 avec 12 couples (SUEUR, 1975). Ses effectifs croissent ensuite pour atteindre plus de 100 couples de 1983 à 1985 (SUEUR & COMMECY, 1990). Puis, ils régressent pour chuter à 41 couples en 1991 suite à une série d'années d'échecs de la reproduction complets ou presque pour des raisons diverses : météorologie défavorable, dérangements provoqués par un cinéaste, opérations de déminage en

baie de Somme provoquant des taux anormaux d'échecs de l'incubation non seulement chez cette espèce mais également chez la Mouette rieuse *Larus ridibundus* (autre oiseau colonial nichant au sol), prédation notamment par des Sangliers *Sus scrofa* attirés volontairement en bordure de la zone, collecte des oeufs, etc.

Des cas de reproduction en dehors de ce site sont occasionnellement enregistrés en baie de Somme (suite à des échecs au Parc), en baie d'Authie, au Hâble d'Ault (en 1990) et en milieu cultivé à Boismont (tentative en 1982, 3 couples dont au moins un réussissant en 1990 et 8 couples en 1991).

Les falaises littorales abritent une population de Fulmar *Fulmarus glacialis* depuis 1972. La reproduction est prouvée en 1979 alors que 16 couples étaient présents puis 49 couples en 1986 (MERCIER, 1987). Cette population ne semble pas entrer en compétition avec les 300 à 335 couples de Goélands argentés *Larus argentatus* qui nichent dans ces falaises, ni avec d'autres habitants comme le Pigeon colombin *Columba oenas* ou le Choucas des tours *Corvus monedula*.

LES ZONES HUMIDES CONTINENTALES

Les deux espèces les plus menacées car au bord de l'extinction alors que leurs populations étaient autrefois florissantes en Picardie peuplent les phragmitaies. Il s'agit en l'occurrence du Blongios nain *Ixobrychus minutus* et du Butor étoilé *Botaurus stellaris*.

Pour le Blongios, une chute brutale des effectifs est constatée dans le Vermandois entre 1950 et 1964 (BOUTINOT, 1980) alors que 230 couples peuplent encore la Picardie en 1970. En 1983, la population est estimée à 40 couples soit 25 dans la Somme, une dizaine dans l'Aisne et pas plus de 5 dans l'Oise, cette situation semble s'être encore dégradée par la suite (COMMECY *in* C.O.P., à paraître).

Les effectifs du Grand Butor chutent de 105 couples en 1970 vers une fourchette de 31 à 50 couples en 1983.

La population du Cincle plongeur *Cinclus cinclus*, localisé en Thièrache (forêt de Saint-Michel) sur le cours de l'Oise, compte au moins 10 couples. Elle se prolonge au nord vers l'Avesnois voisin.

LES MASSIFS FORESTIERS

Entre 1970 et 1975, la Bondrée apivore *Pernis apivorus* peuplait l'est et le sud de l'Aisne, la frange littorale de la Somme (YEATMAN, 1976) et très probablement les grandes forêts du sud de l'Oise, soit un statut fort proche de celui enregistré au siècle dernier. De 1979 à 1982, une fourchette de 60 à 80 couples est proposée pour ce département (dont une vingtaine pour la seule forêt de Compiègne), 27 à 50 pour l'Aisne et peut-être 4 dans la Somme (COMMECY, 1984). De 1983 à 1987, 130 à 175 couples peuplent la Picardie soit 70 à 90 dans l'Aisne, 50 à 70 dans l'Oise et 10 à 15 dans la Somme (COMMECY *in* C.O.P., à paraître).

De 1979 à 1982, 10 couples d'Autour des palombes *Accipiter gentilis* peuplent la forêt de Compiègne-Laigue (Oise) et cette espèce niche peut-être également dans le nord de l'Aisne (COMMECY, 1984).

De 1979 à 1982, les effectifs de l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus* semblent au plus bas en Picardie avec seulement 6 à 11 couples dans l'Aisne, la présence de l'espèce seulement constatée en forêt de Compiègne-Laigue et aucun indice de nidification anregistré dans la Somme (COMMECY, 1984).

La présence de la Gélinotte des bois *Bonasa bonasia* suspectée en forêt de Saint-Michel (Aisne) depuis la fin des années 70 (H. DUPUICH, *comm. pers.*) est prouvée en 1991 (L.

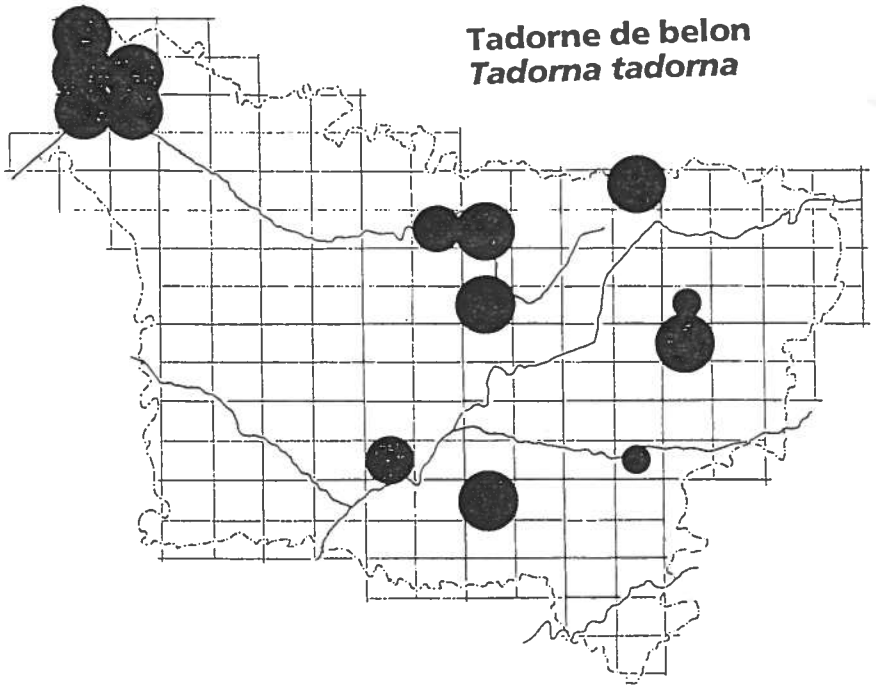

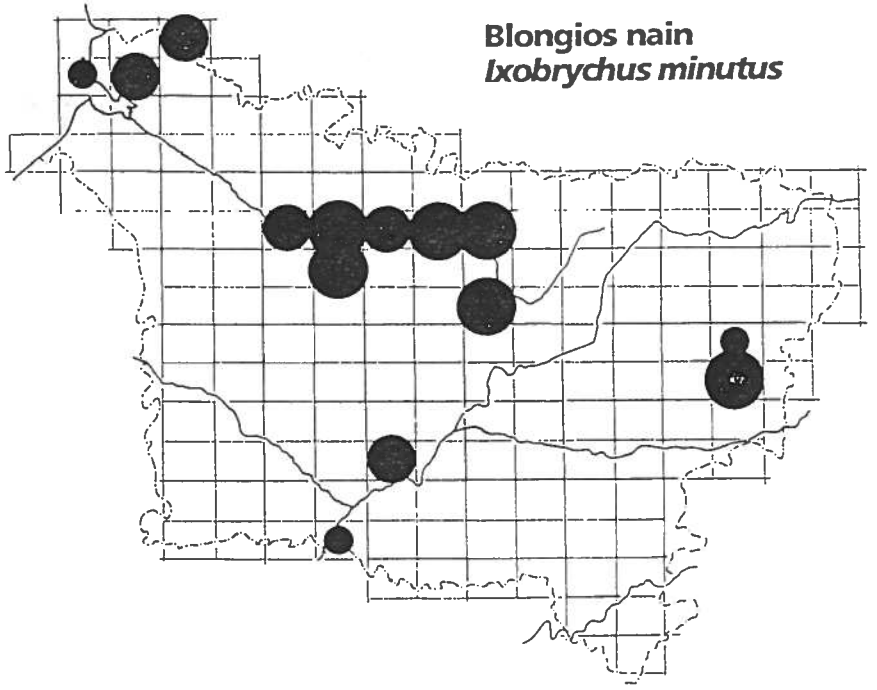

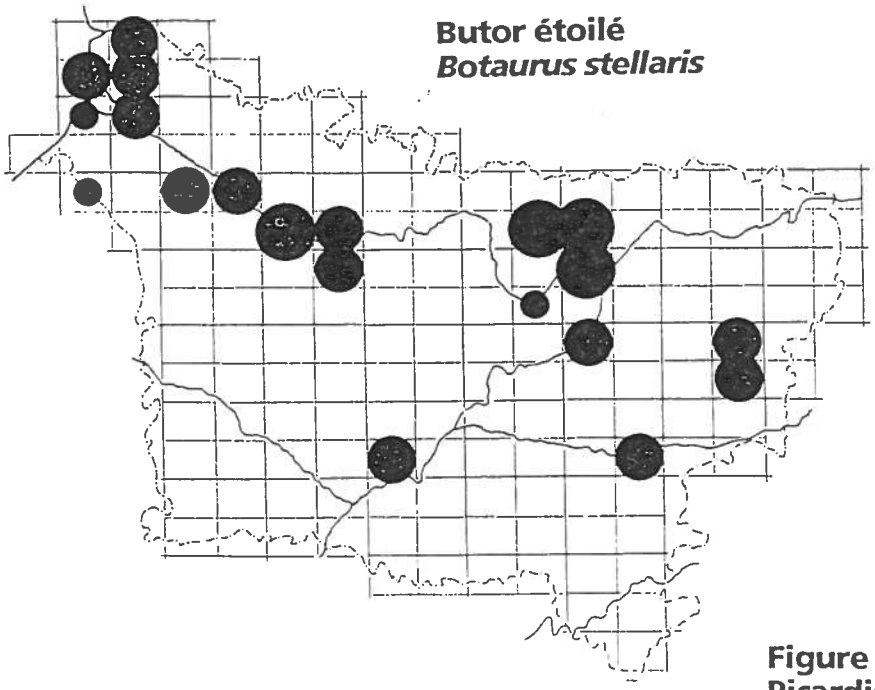

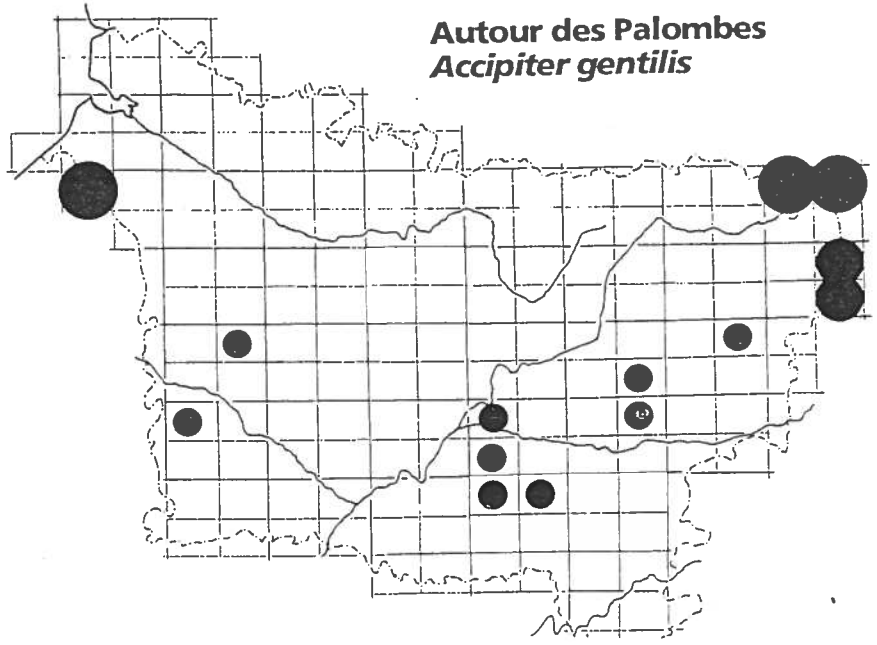

Figure 1 : Cartes de répartition de quelques espèces nicheuses de Picardie

LARZILLIERE, *comm. pers.*). Cet oiseau sédentaire y niche très probablement. Il s'agirait alors, sans aucun doute, d'un des nicheurs les plus rares de Picardie.

Le Pic noir *Dryocopus martius* peuple surtout les grandes forêts du sud de l'Oise et de l'Aisne. Cependant, il niche également dans la Somme et a même atteint le littoral (Marquenterre) où sa reproduction reste toutefois à prouver.

LES MILIEUX CULTIVES

Du fait de la modernisation des pratiques culturales, l'avifaune des milieux cultivés s'est banalisée lors des décennies les plus récentes avec la disparition de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* du Vermandois en 1968 (BOUTINOT, 1980).

Le Râle des genêts *Crex crex*, bien représenté jusque vers 1950, n'est plus actuellement cantonné qu'en de très rares prairies humides.

Les effectifs de la Caille des blés *Coturnix coturnix* fluctuent de manière importante selon les années mais à des niveaux bien inférieurs à ceux des années 60.

Dans les secteurs les plus favorisés, se reproduisent les Busards Saint-Martin *Circus cyaneus* et cendré *C. pygargus*. Si la colonisation de ce milieu par le Busard des roseaux *C. aeruginosus* (COMMECY, 1990) peut représenter un aspect positif, elle peut également poser des problèmes aux deux oiseaux précédents, ce dernier semblant les supplanter et les évincer des zones les plus favorables.

Dans nombre de localités, l'avifaune des milieux cultivés se limite à la Perdrix grise *Perdix perdix*, l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, le Bruant proyer *Emberiza calandra* et à quelques autres espèces plutôt banales.

LES ZONES URBANISEES

L'avifaune des zones urbanisées ne comporte aucune espèce remarquable (SUEUR, 1985). Le Moineau domestique *Passer domesticus* est l'oiseau le plus abondant (16,8 à 19,4 couples pour 10 ha), viennent ensuite le Pigeon biset (de ville) *Columba livia*, le Martinet noir *Apus apus* et la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*. Seules 3 autres espèces, le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, les Hirondelles de cheminée *Hirundo rustica* et de fenêtre *Delichon urbica*, sont presqu'exclusivement inféodées aux zones urbanisées (densités généralement plus importantes dans les villages).

CONCLUSION

La Picardie héberge plusieurs espèces aviennes considérées comme menacées ou en très forte régression en France. Les effectifs de deux d'entre elles (Grand Butor et Tadorne de Belon) représentent une fraction importante de leurs populations françaises.

BIBLIOGRAPHIE

BOUTINOT S. (1980) *Etude écologique de l'avifaune du Vermandois. Structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950.* Thèse Doct. Université Reims, 444 p.

COMMECY X. (1984) Picardie *in* F.I.R. *Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France.* Genevilliers (FIR), 177 p.

Pie grièche écorcheur
Lanius collurio

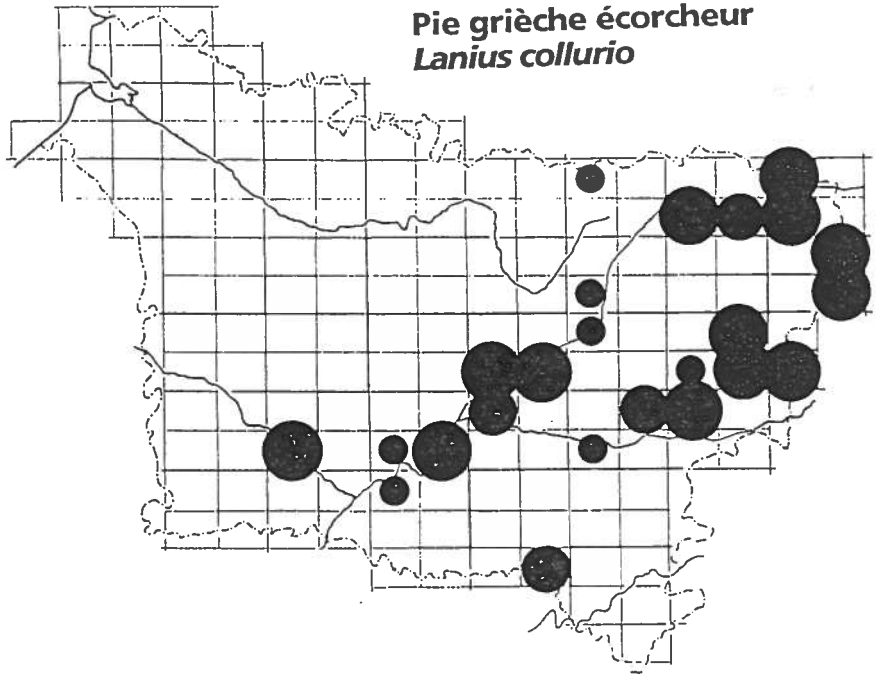

Cincle plongeur
Cinclus cinclus

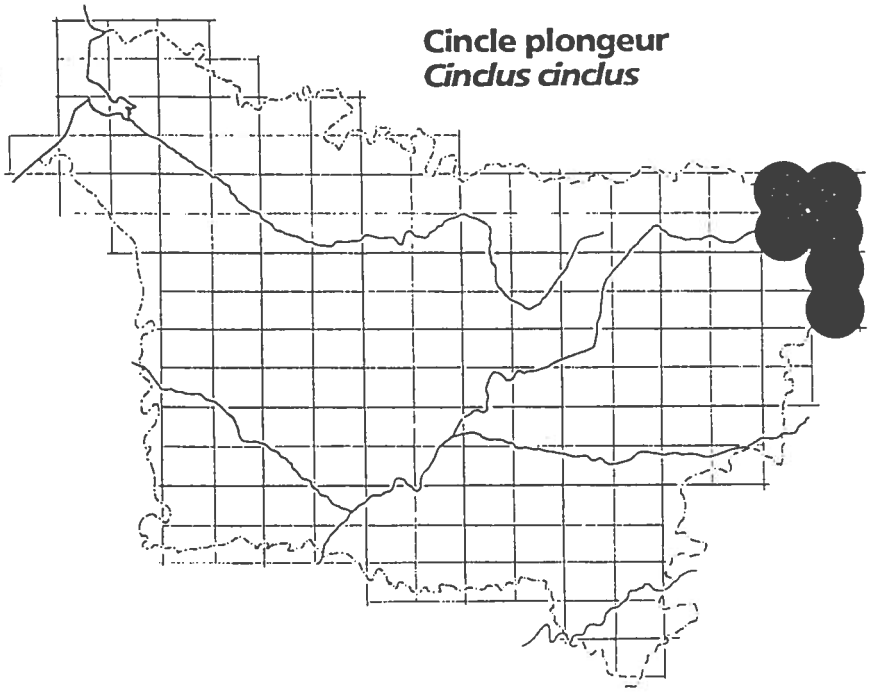

Bondrée apivore
Pernis apivorus

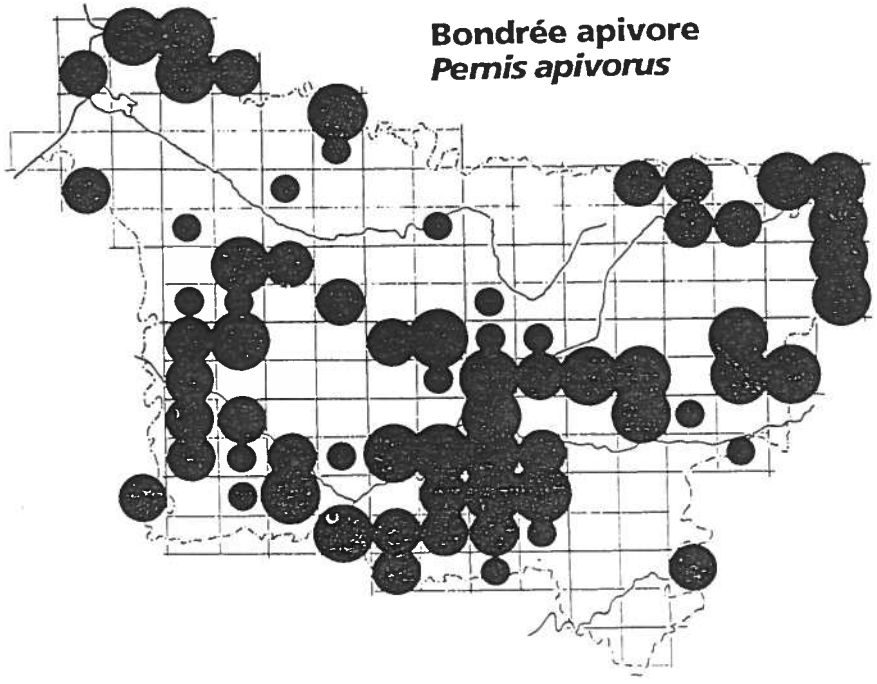

Traquet tarier
Saxicola rubetra

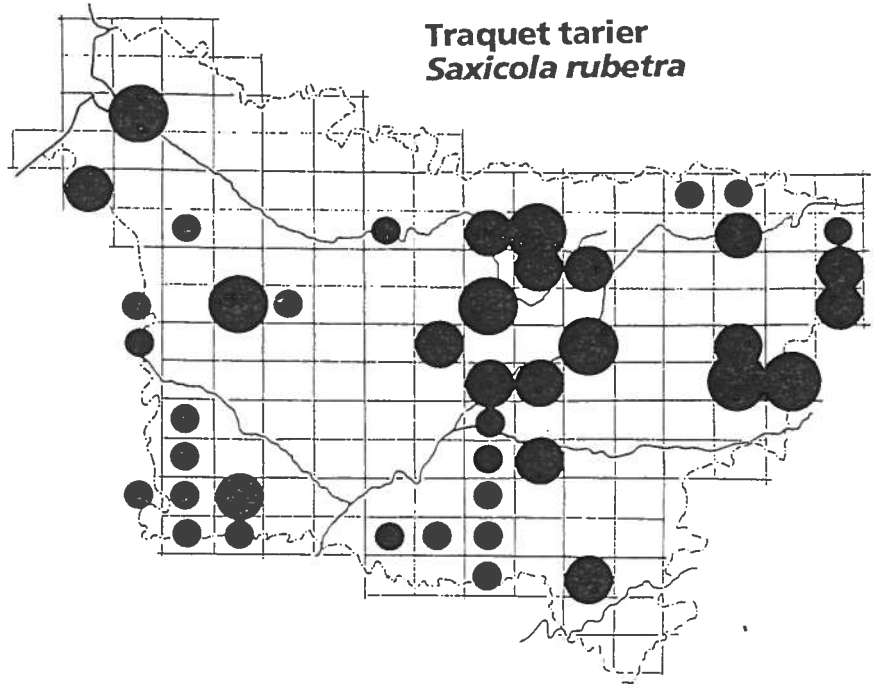

COMMECY X. (1990) Premières nidifications picardes du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en milieu cultivé. *L'Avocette*, 14 : 38-40.
COMMECY X. & DUPUICH H. (1985) Statut du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *L'Oiseau et R.F.O.*, 55 : 115-121.
MERCIER E. (1987) Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette*, 11 : 15-40.
RIGAUX T. (1985) Résultats 1983 et 1984 de l'enquête "Limicoles nicheurs" en Picardie. *L'Avocette*, 9 : 1-8.
SUEUR F. (1975) Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* en baie de Somme. *Alauda*, 43 : 482-483.
SUEUR F. (1985) Densité d'oiseaux nicheurs en milieu urbain : Amiens (Somme). *L'Avocette*, 9 : 29-31.
SUEUR F. & COMMECY X. (1990) *Guide des oiseaux de la baie de Somme*. EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.
YEATMAN L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Paris (SOF), 282 p.